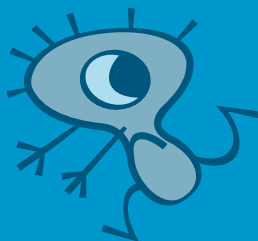


Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec

Pour des services de garde et une planète propres et en santé!

Par Michèle Tremblay, Direction de santé publique de Montréal

Le premier article de ce numéro du *Bye-bye les microbes!* porte sur un sujet d'actualité : les désinfectants écologiques. Chantale Boucher, en collaboration avec deux experts, vous aide à vous y retrouver parmi tous les produits disponibles. Comme nous tous, vous voulez préserver l'environnement et léguer une planète en santé aux enfants que vous protégez aujourd'hui dans votre service de garde. Cependant, il est important de désinfecter adéquatement le service de garde, afin de bien les protéger contre les infections.

Dominique Grenier vous renseigne ensuite sur une bactérie nommée Streptocoque du groupe A, qui se retrouve fréquemment chez les enfants durant l'hiver. Une infection par cette bactérie doit être correctement diagnostiquée et traitée pour prévenir les complications sérieuses qu'elle pourrait causer.

Puis, une bonne nouvelle pour les enfants qui sont à risque de complications de la grippe et qui doivent recevoir le vaccin tous les ans : Dominique Fortier présente un nouveau vaccin très efficace qui leur est destiné et qui est administré sans piqûre!!!



Finalement, suivant la coutume établie dans ce bulletin, Élisabeth Bisson fait le point sur la vaccination de base recommandée pour les jeunes enfants. Il y a régulièrement des nouveautés quant aux vaccins recommandés. Cela entraîne des changements dans le calendrier d'immunisation des enfants du Québec et il peut être difficile pour les parents de s'y retrouver.

Nous vous rappelons **que pour être averti de la parution du bulletin *Bye-bye les microbes!*, il faut s'inscrire!**

Il suffit d'aller à la page d'accueil du site Web du ministère de la Famille (<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Pages/index.aspx#cyberbulletin>). Dans le bas, à droite, il y a une section pour s'inscrire aux cyberbulletins du Ministère. C'est maintenant la seule façon de voir les bulletins dès leur parution.



POUR Y VOIR CLAIR DANS LES PRODUITS DE NETTOYAGE VERTS!	2
LE STREPTOCOQUE DU GROUPE A	3
FLUMIST® : UN VACCIN CONTRE LA GRIPPE SANS PIQÛRE	5
LA MISE À JOUR DE LA VACCINATION	6

Pour y voir clair dans les produits de nettoyage verts!



Par Chantale Boucher, Direction de santé publique de Lanaudière,
avec la collaboration de Louis Jacques et Geneviève Hamelin,
Direction de santé publique de Montréal

Afin de maintenir le milieu de garde propre et salubre, il est nécessaire de choisir les produits de nettoyage et de désinfection les plus efficaces et les moins dommageables pour la santé et l'environnement. Mais comment s'y retrouver dans ces produits dits bios, écologiques, verts...?

Il faut savoir qu'il y a deux étapes nécessaires pour éliminer les microbes d'une surface ou d'un objet. Il faut d'abord nettoyer la surface pour éliminer les salissures, la graisse, les sucres et autres. Un nettoyage bien fait peut éliminer jusqu'à 80 % des microbes. Pour cette étape, on utilise de l'eau et un détergent, surtout le savon. L'eau, le savon et le frottement peuvent éliminer la saleté et, avec elle, une partie des microbes. Il est important de bien rincer après le nettoyage, sinon une fine pellicule de résidus peut s'accumuler, favorisant la survie des microbes et nuisant à la désinfection.

La désinfection vise à détruire les microbes qui restent sur la surface ou l'objet après le nettoyage. Elle permet de réduire leur présence jusqu'à 95 %. Pour cette étape, on utilise un désinfectant. L'eau de Javel est le désinfectant le plus souvent recommandé. Toutefois, d'autres produits peuvent être utilisés en service de garde. En raison des caractéristiques du milieu de garde, il est particulièrement important de désinfecter les objets et les surfaces après leur nettoyage.

Voici les deux principaux critères pour choisir un désinfectant :

- Le produit doit avoir un DIN, identification numérique attribuée par Santé Canada;
- Il doit être capable de détruire les virus, donc être virucide.

Une fois le produit choisi, il faut l'utiliser selon le mode d'emploi du fabricant.

Il existe certaines appellations ou certifications, mais aucune n'est approuvée par le gouvernement. Elles ne garantissent pas nécessairement l'innocuité et l'efficacité du produit.

Rappelez-vous :

- Peu importe le produit choisi, il est important de l'entreposer dans un contenant bien identifié, à l'écart des aliments et hors de la portée des enfants. C'est ce que préconise le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, qui demande aux prestataires de services de garde « de s'assurer que les produits toxiques et les produits d'entretien sont étiquetés clairement et entreposés, dans un espace de rangement réservé à cette fin et hors de la portée des enfants ». De plus, les CPE et les garderies doivent « tenir cet espace de rangement sous clé »;
- Il est dangereux de mélanger des produits. Par exemple, un produit à base d'ammoniac mélangé avec de l'eau de Javel peut causer des vapeurs toxiques;
- Il faut éviter de vaporiser la solution désinfectante trop près des enfants. Il est préférable de l'appliquer sur un linge qui servira à nettoyer la surface.

Mais y a-t-il des dangers à utiliser des produits qui ne répondent pas aux critères de choix d'un désinfectant?

La réponse est oui. L'action de certains produits de nettoyage écologiques repose sur l'utilisation de bactéries qui produisent des enzymes capables de détruire la saleté. Cependant, il n'y a pas d'étude scientifique qui démontre l'efficacité de ces produits en tant que désinfectants. De plus, les renseignements indiqués sur le contenant ne permettent généralement pas de savoir tous les éléments qui entrent dans la composition du produit, notamment les bactéries et les enzymes qu'il contient.

Pour y voir clair dans les produits de nettoyage verts!

(suite de la page 2)

Étant donné l'importance de la désinfection en service de garde à l'enfance, on ne peut pas envisager de remplacer les produits reconnus comme désinfectants par ce type de produits écologiques. De plus, l'utilisation de ces produits comme détergents (agents de nettoyage) avant la désinfection, lorsque celle-ci est nécessaire, n'est pas logique car, comme ils sont basés sur l'action de bactéries, la désinfection recommandée aura pour effet d'inactiver celles-ci.

Des études scientifiques ont établi que les enzymes produites par les bactéries contenues dans ces produits peuvent affecter la santé des travailleurs. La rhinite, l'asthme, la pneumonite d'hypersensibilité et la dermatite sont des maladies associées à l'exposition par inhalation ou par contact direct avec des enzymes bactériennes. Toutefois, jusqu'à maintenant, aucune étude n'a évalué leurs effets sur la santé des enfants ou des élèves qui y seraient exposés de façon significative, par exemple à la suite de l'application régulière du produit sur de grandes surfaces comme les planchers. **Donc, même s'il n'y a pas de preuve définitive des risques associés à ces produits, il est prudent d'éviter de les utiliser pour les surfaces et les objets qui nécessitent une désinfection ou pour de grandes surfaces.** ●



Le Streptocoque du groupe A

Par Dominique Grenier, Centre hospitalier de l'Université Laval

« MAMAN, J'AI MAL À LA GORGE! »

Mathilde a 4 ans et depuis deux jours, elle se plaint d'un mal de gorge. Elle mentionne à sa mère qu'elle a beaucoup de difficulté à avaler sa salive. Son appétit a diminué et de plus, elle a de la fièvre...

La fillette et sa mère se rendent chez le pédiatre et celui-ci effectue un prélèvement de la gorge de Mathilde. Le lendemain, il prescrit des antibiotiques parce que l'enfant a une infection causée par le Streptocoque du groupe A.

Le mal de gorge est un symptôme. La majorité des maux de gorge sont causés par une infection virale comme le rhume ou la grippe. Plus rarement, le mal de gorge est le résultat d'une infection bactérienne, principalement une infection par le Streptocoque du groupe A.

QU'EST-CE QUE LE STREPTOCOQUE DU GROUPE A?

Le Streptocoque du groupe A est une bactérie que l'on trouve généralement dans le nez, dans la gorge et sur la peau. Elle peut être présente sans rendre malade. Toutefois, elle peut aussi produire des symptômes et amener des infections des voies respiratoires et de la peau.

Voici des exemples d'infections causées par cette bactérie :

- une pharyngo-amygdalite, infection des amygdales et de la gorge;
- un impétigo, infection de la peau;
- la scarlatine, infection de la gorge associée à des rougeurs sur le corps;
- une otite, infection de l'oreille.





Le Streptocoque du groupe A

(suite de la page 3)

La bactérie se rencontre habituellement durant l'hiver et le printemps. Elle peut aussi provoquer des maladies plus graves comme la pneumonie, infection des poumons, des infections du sang et des infections avec atteinte des muscles, des articulations et autres sites. Il ne faut pas sous-estimer les symptômes des infections mentionnées. Des complications graves peuvent apparaître si l'infection n'est pas traitée. *Mieux vaut prévenir que guérir!*

COMMENT L'INFECTION SE TRANSMET-ELLE?

Le Streptocoque du groupe A peut se transmettre par projection de gouttelettes lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct, par exemple un contact peau à peau avec une blessure ou une plaie infectée, ou encore par contact indirect, par exemple en portant des mains ou des objets contaminés à sa bouche. Les risques de contagion sont moins élevés si la bactérie est présente dans la gorge ou sur la peau et que la personne porteuse ne présente aucun symptôme.

COMMENT SE TRAITE L'INFECTION?

L'infection à Streptocoque du groupe A se traite habituellement avec des antibiotiques. Il est important de prendre au complet le traitement prescrit pour éliminer la bactérie et prévenir les complications.

Voici quelques conseils pour favoriser la guérison et diminuer la fièvre et la douleur chez l'enfant malade :

- Lui donner de l'acétaminophène pour diminuer la fièvre, si les parents ont signé le protocole pour son administration, en respectant la posologie et les modalités;
- Lui faire boire de l'eau régulièrement;
- Lui offrir une diète molle et froide (popsicle, crème glacée ou autre);
- Bien entendu, lui administrer toute médication prescrite, le cas échéant.

COMBIEN DE TEMPS L'ENFANT RESTE-T-IL CONTAGIEUX?

Généralement, l'enfant n'est plus contagieux 24 heures après le début du traitement antibiotique.

EST-IL POSSIBLE DE PRÉVENIR L'INFECTION?

Oui, en appliquant les principes suivants :

- Le lavage des mains est la mesure la plus simple pour prévenir la transmission de la plupart des infections à Streptocoque du groupe A;
- Il faut toujours respecter l'hygiène respiratoire et les autres mesures d'hygiène, comme le nettoyage et la désinfection des surfaces, y compris les jouets;
- Les blessures devraient être nettoyées fréquemment;
- Les parents doivent surveiller les signes d'infection comme une rougeur, de l'enflure, des écoulements ou de la douleur au site d'une blessure. En présence de l'un de ces signes, ils doivent consulter un médecin. ●

FluMist® : un vaccin contre la grippe sans piqûre

Par Dominique Fortier, ministère de la Santé et des Services sociaux

En 2010, un nouveau vaccin contre la grippe... sans piqûre faisait son apparition chez nous. Ce vaccin est largement utilisé aux États-Unis depuis 2003. Cette année, il sera offert gratuitement aux enfants âgés de 2 à 17 ans à risque élevé de complications de la grippe à travers tout le Québec, à l'exception des enfants atteints d'asthme sévère et de ceux ayant un système immunitaire affaibli.

QU'EST-CE QUE LE VACCIN FLUMIST®?

FluMist® est un vaccin contre la grippe approuvé pour les personnes de 2 à 59 ans. Il est administré par vaporisation nasale : un jet dans chaque narine. Non seulement ce vaccin sans piqûre devrait être plus facilement accepté par les enfants et leurs parents, mais il est aussi plus efficace, chez les enfants, que le vaccin injectable traditionnel. Les enfants à risque devraient donc être mieux protégés!

COMMENT FONCTIONNE LE VACCIN FLUMIST®?

Le vaccin contient des virus de la grippe qui ont été affaiblis et qui ne peuvent pas se reproduire à la température qu'il fait à l'intérieur du nez, de sorte qu'ils ne peuvent pas causer la maladie. Lorsque le vaccin est vaporisé dans les narines, les virus affaiblis pénètrent rapidement à travers la paroi interne du nez. Le corps humain identifie les virus comme des substances étrangères et développe des anticorps pour se protéger.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Un enfant de moins de 9 ans qui n'a jamais été vacciné contre la grippe aura besoin de recevoir deux doses, administrées à au moins quatre semaines d'intervalle, peu importe le type de vaccin utilisé.
- Un enfant de moins de 9 ans qui a déjà été vacciné contre la grippe aura besoin d'une seule dose.
- Un enfant âgé de 9 ans ou plus, qu'il ait déjà été vacciné contre la grippe ou non, aura besoin d'une seule dose.

Pour obtenir de plus amples détails, consultez infogrippe.gouv.qc.ca.

SOURCES:

<http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-mtc/11vol37/acs-dcc-5/index-fra.php>

http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/influenza_vaccine

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/piq/09-283-02.pdf>





La mise à jour de la vaccination

Par Élizabeth Bisson, membre du CPISGEQ

Le service de garde est un milieu propice à la transmission des infections, en raison du nombre de personnes qui y sont présentes, de l'âge de la clientèle, de son comportement et de la nature des contacts qui s'y produisent. La vaccination est le meilleur moyen de prévenir un nombre important de maladies sérieuses de l'enfance.

Les enfants non vaccinés courent un plus grand risque d'attraper des maladies contagieuses et augmentent le risque de transmission de ces maladies aux enfants et aux adultes qui ne peuvent pas recevoir de vaccin ou sont partiellement immunisés.

La vaccination débute dès l'âge de 2 mois. Le nombre de doses requises varie selon le vaccin. Lorsque l'enfant est plus vieux, une dose de rappel de quelques vaccins est prévue afin de maintenir une protection optimale. C'est au cours de ses deux premières années de vie que l'enfant est le plus vulnérable à l'une des treize maladies évitables par l'immunisation.

Les vaccins sont plus efficaces s'ils sont administrés au bon moment, à mesure que l'enfant grandit. À chaque visite, le professionnel de la santé informe les parents des vaccins qui devront être administrés au prochain

rendez-vous afin de respecter le calendrier de vaccination et d'assurer une meilleure protection contre ces maladies.

Pour savoir si tous les vaccins recommandés ont été reçus, les parents peuvent consulter leur médecin ou leur CLSC en ayant en main le carnet de vaccination de leur enfant. Le site du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?calendrier_de_vaccination) permet aussi de vérifier la vaccination d'un enfant âgé de moins de 6 ans. Le calendrier de vaccination se retrouve aussi dans le Bye-bye les microbes! de l'hiver 2012.

Si la vaccination de leur enfant est incomplète, les parents doivent prendre rendez-vous le plus tôt possible avec leur médecin ou leur CLSC. Les gestionnaires des services de garde en installation et les responsables des services de garde en milieu familial doivent savoir où en sont les enfants dans leur vaccination et peuvent facilement sensibiliser les parents à l'importance de faire vacciner leur tout-petit. ●



Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec

BULLETIN TRIMESTRIEL

Le *Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec* relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

RÉDACTION

Cybèle Bergeron,

M.D., FRCPC, Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke

Élizabeth Bisson,

inf., B. Sc.

Chantale Boucher,

M.D., FRCPC, DSP de Lanaudière, présidente du Comité

Suzanne Dionne,

M.D., ministère de la Santé et des Services sociaux

Dominique Fortier,

B. Sc., ministère de la Santé et des Services sociaux

Michel Frigon,

M.D., DSP de la Capitale Nationale

Marie-Patricia Gagné,

ministère de la Famille

Dominique Grenier,

inf., B. Sc., Centre hospitalier de l'Université Laval

Geneviève Poirier,

ministère de la Santé et des Services sociaux

Louise Poirier,

M.D., FRCPC, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Maude Saint-Jean,

M.D., FRCPC, CHU Ste-Justine

Danièle Samson,

M.D., Agence de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Julio Soto,

M.D., Ph. D., Institut national de santé publique du Québec

Roseline Thibeault,

M.D., FRCPC, Centre mère-enfant de Québec (CHUQ)

Louise Thibault-Paquin,

secrétaire du Comité

Michèle Tremblay,

M.D., FRCPC, DSP de Montréal

COLLABORATEURS

Geneviève Hamelin,

M.Sc, Ph.D., DSP de Montréal

Louis Jacques,

M.D., M. Sc., FRCP, DSP de Montréal

PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Direction des communications du ministère de la Famille

INFOGRAPHIE ET ILLUSTRATIONS

Ministère de la Famille

DIFFUSION

Ministère de la Famille

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le site Web du ministère de la Famille :

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/service-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/pages/index.aspx

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Télécopieur : 514 864-2170

Courriel : bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec